

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
39 21

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Aide du Département aux travaux de proximité - Année 2019 - 6ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département consacrera au dispositif "Aide du Département aux travaux de proximité" 25 millions d'euros pour l'année 2019.

Cinq répartitions de crédits ont été approuvées par la Commission permanente du Conseil départemental lors de ses réunions des 5 avril, 24 mai, 27 juin, 20 septembre et 18 octobre 2019 pour un montant total de 20 716 275 €

Le Département a été saisi par 49 communes, au titre d'une sixième répartition de crédits, de 83 demandes de subventions départementales. Celles-ci figurent dans l'annexe 1.

Le montant total des subventions sollicitées s'élève à 4 272 263 €, sur une dépense subventionnable de 6 103 230 €HT.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL